

PICHON

ASSOCIATION MADERA

3, rue Roubo  
75011 PARIS

RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE 2014

ROLAND MICHEL PICHON

EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

DIPLOMÉ DE L'INSTITUT  
DE DROIT  
DES AFFAIRES

31 RUE BEAUBOURG  
75003 PARIS  
TÉL 01 48 04 83 82  
FAX 01 48 04 83 36  
rp@pichon.org

MEMBRE  
D'UNE  
ASSOCIATION  
AGRÉÉE

LE RÈGLEMENT  
DES HONORAIRES  
PAR CHÈQUE  
EST ACCEPTÉ

SIRET N° 317 773 927 00064  
APE 6920 Z

ASSOCIATION MADERA

3, rue Roubo

75011 PARIS

Rapport du Commissaire  
Aux Comptes  
Sur les comptes annuels 2014

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 17 septembre 2011, je vous présente mon rapport sur:

ROLAND MICHEL PICHON

EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

DIPLOMÉ DE L'INSTITUT  
DE DROIT  
DES AFFAIRES

- le contrôle des comptes annuels de l'Association MADERA arrêtés par le Conseil d'Administration tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes annuels**

31 RUE BEAUBOURG  
75003 PARIS  
TÉL 01 48 04 83 82  
FAX 01 48 04 83 36  
rp@pichon.org

MEMBRE  
D'UNE  
ASSOCIATION  
AGRÉÉE

Nous avons effectué notre audit selon les normes de l'exercice professionnel applicable en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiants des montants et informations figurants dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

LE RÈGLEMENT  
DES HONORAIRES  
PAR CHÈQUE  
EST ACCEPTÉ

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment sur,

- la vérification sur pièces de l'application des procédures de contrôle interne en matière financière.

- l'analyse par sondage des justificatifs et de la justification des charges affectées aux programmes, en cours et terminés, financés par l'Union Européenne, à savoir les projets PHDP Phase II et Santé Animal,

pour lesquels nous avons émis des rapports d'audits dans le cadre de DDL (diligences directement liées).

- l'analyse de la comptabilité analytique tenue par programme et la corrélation avec la comptabilité générale.

- Le calcul des résultats budgétaires liés à l'avancement des projets.

- l'analyse des mentions dans l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la trésorière et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 19 juin 2015

Roland-Michel PICHON  
Commissaire aux Comptes  
Inscrit à la Compagnie  
Régionale de PARIS

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	504 773	491 129	13 644	3 464	10 180	293.88	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	2 177		2 177	2 177				
<b>TOTAL I</b>	<b>506 950</b>	<b>491 129</b>	<b>15 821</b>	<b>5 641</b>	<b>10 180</b>	<b>180.47</b>		
Comptes de liaison								
<b>TOTAL II</b>								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	5 145 873		5 145 873	7 602 705	2 456 831	32.32-	
	Autres créances	387 918		387 918	75 201	312 717	415.84	
Valeurs mobilières de placement	1 051		1 051	1 051				
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	4 773 962		4 773 962	3 107 776	1 666 185	53.61		
Charges constatées d'avance (3)	19 795		19 795	15 002	4 793	31.95		
<b>TOTAL III</b>	<b>10 328 598</b>		<b>10 328 598</b>	<b>10 801 735</b>	<b>473 137-</b>	<b>4.38-</b>		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>10 835 548</b>	<b>491 129</b>	<b>10 344 419</b>	<b>10 807 375</b>	<b>462 957-</b>	<b>4.28-</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	133 562		11 990-		145 552	NS
	Report à nouveau	319 387		465 663		146 275-	31.41-
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	<b>10 382-</b>		<b>134 285-</b>		<b>123 904</b>	<b>92.27</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	<b>TOTAL I</b>	<b>442 567</b>		<b>319 387</b>		<b>123 180</b>	<b>38.57</b>
	Comptes de liaison						
	<b>TOTAL II</b>						
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Provisions pour risques	131 653		136 669		5 015-	3.67-
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	<b>TOTAL III</b>	<b>131 653</b>		<b>136 669</b>		<b>5 015-</b>	<b>3.67-</b>
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	2 991 879		2 903 368		88 511	3.05
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 539		96 686		72 147-	74.62-
	Dettes fiscales et sociales	27 225		106 117		78 892-	74.34-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	175 812		156 260		19 553	12.51
Instrument de trésorerie							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	6 550 742		7 088 888		538 146-	7.59-
	<b>TOTAL IV</b>	<b>9 770 198</b>		<b>10 351 320</b>		<b>581 121-</b>	<b>5.61-</b>
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>10 344 419</b>		<b>10 807 375</b>		<b>462 957-</b>	<b>4.28-</b>

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

3 219 456

3 262 431

2 991 879

2 903 368

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>						
Ventes de marchandises	2 303		2 105		198	9.40
Production vendue de Biens et Services	7 666		6 177		1 489	24.11
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 986 738		2 715 163		728 424	26.83
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	40 371		19 212		21 159	110.13
Collectes						
Cotisations	625		635		10	1.57
Autres produits	1 946		4 399		2 452	55.75
<b>TOTAL I</b>	<b>2 039 651</b>		<b>2 747 691</b>		<b>708 041</b>	<b>25.77</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>						
Achats de marchandises			62 336		62 336	100.00
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 551		102 880		97 329	94.60
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	721 614		1 006 413		284 799	28.30
Impôts, taxes et versements assimilés	25 783		85 796		60 013	69.95
Salaires et traitements	1 159 291		1 333 554		174 263	13.07
Charges sociales	117 541		163 286		45 745	28.02
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	31 232		44 190		12 957	29.32
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	969		1 173		204	17.42
<b>TOTAL II</b>	<b>2 061 982</b>		<b>2 799 629</b>		<b>737 647</b>	<b>26.35</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>22 331</b>		<b>51 937</b>		<b>29 606</b>	<b>57.00</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		8		42	34	80.87
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change		7 582		2 297	5 285	230.04
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL V</b>		7 590		2 340	5 251	224.39
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change		1 843		85	1 758	NS
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL VI</b>		1 843		85	1 758	NS
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>		5 747		2 255	3 493	154.92
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>		16 584		49 683	33 099	66.62
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		12 928			12 928	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		138 999		144 808	5 809	4.01
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>TOTAL VII</b>		151 927		144 808	7 118	4.92
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		14 071		92 370	78 299	84.77
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				372	372	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		131 653		136 669	5 015	3.67
<b>TOTAL VIII</b>		145 725		229 411	83 686	36.48
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		6 202		84 603	90 805	107.33
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		2 199 168		2 894 840	695 672	24.03
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		2 209 550		3 029 125	819 575	27.06
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		10 382		134 285	123 904	92.27
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		10 382		134 285	123 904	92.27

## **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos, de l'Association MADERA - 3 Rue Roubo - 75 011 PARIS, ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014, y compris l'application du règlement CRC n° 99-01 modifié par le règlement n°2004-12.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **Informations générales complémentaires**

#### **1 / COURS DE CHANGE :**

Pour l'établissement des comptes annuels en Euros, les cours de change retenus ont été respectivement :

de 126.530612 Roupies Pakistanaises pour 1 Euro,  
de 77.354348 Afghanis pour 1 Euro  
et de 1.27266 U.S. Dollars pour 1 Euro.

Il s'agit de cours correspondant à la moyenne des cours réels appliqués lors des transferts de fonds de l'exercice entre les différents sites et notamment de PARIS à KABUL.

#### **2 / PROJETS EN COURS / PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :**

Comme à la clôture précédente, la comptabilité analytique permet de suivre exactement l'avancement des charges spécifiques à chacun des programmes en cours.

Le principe comptable retenu consiste à ne constater les résultats qu'une fois que le programme est totalement achevé.

Ainsi, pour les programmes en cours au 31/12/2014, il a été procédé à un ajustement des recettes par rapport aux seules charges déjà engagées. Cet ajustement aboutit à la constatation au 31/12/2014 de produits constatés d'avance pour un montant global consolidé de : 6 550 742.45 €.

#### **3 / PARTICIPATION LOCALE - MISE A DISPOSITION DE MAIN D'OEUVRE CONTRATS EN NATURE**

Comme cela avait déjà été le cas pour l'exercice précédent, la participation locale n'a pas été valorisée cette année. Toutefois il est rappelé que les contrats en nature font,

eux, l'objet d'une comptabilisation en recettes et en dépenses pour une égale valeur. Au cours de l'exercice 2014 aucune subvention de ce type n'a été reçue.

#### 4 / PROVISION POUR RISQUES :

- **FERMETURE DES SITES** Comme à la clôture de l'exercice précédent, il n'a pas été provisionné de risque financier correspondant à des indemnités de licenciements éventuelles à verser au personnel local.

Compte tenu des locations des différents locaux, généralement signées pour 6 mois, la provision pour risque de fermeture des sites a été limitée, au 31/12/2014, à un mois de loyers par bail.

Cette provision s'élève à 5 368 € pour 2014.

- **IMPOTS** : Pour la première fois cette année, une provision pour impôts dus au titre de 2014 au gouvernement afgan sur les salaires des expatriés a été constituée. Aucune notification n'a été reçue à ce jour. Un montant estimé à 20 000 € a été provisionné pour l'année 2014. Il n'a été provisionné aucun montant au titre des années 2009 à 2013 car nous ne sommes pas en possession d'éléments chiffrés.

- **DEPENSES DE « GUEST HOUSE »** : comme à la clôture de l'exercice précédent, il a été provisionné des dépenses non encore facturées pour 46 069 €.

- **PROJET NSP VIII** : dépenses engagées non financées provisionnée pour 60 216 €.

#### 5 / VALORISATION DU BENEVOLAT - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PARIS

L'Assemblée Générale de l'Association a formulé le souhait de voir évaluer chaque année le bénévolat réalisé par les membres du Conseil.

Concernant l'exercice 2014, ce bénévolat a été valorisé sur la même référence salariale que celle retenue pour l'exercice 2013.

Nombre de jours de bénévolat effectués par des Administrateurs de MADERA en 2014 = 67 jours (AG + réunions CA + Bureaux)

Nombre de jours de bénévolat pour une mission terrain effectuée par les membres du bureau de MADERA en 2014, soit 17 jours.

Briefing expatriés, appui divers par des membres du bureau sur l'équivalent de 6 jours.

Représentation auprès de ENNA (European Network of Ngos Working in Afghanistan) : 15 jours.

Participation au collectif des ONG travaillant en Afghanistan : participation du Président, 15 jours.

Diverses rencontres avec les représentants institutionnels, 4 jours.

Valorisation, « en salaires bruts », des 124 jours soit 17.7 semaines de bénévolat réalisées en 2014 = environ 15918 € (900 € la semaine).

Comme les années précédentes, ce bénévolat n'a pas été comptabilisé au 31/12/2014.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Compte tenu de l'obligation d'ouvrir un sous-compte bancaire par "projet" de la part des organismes financeurs (Union Européenne, Misereor et ECHO), la ventilation de ces sous-comptes bancaires apparaît à l'actif du bilan avec pour contrepartie un montant global au passif du bilan. Il faut donc "compenser" les montants actifs et passifs pour avoir le solde net de trésorerie.

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 539
Dettes fiscales et sociales	14 228
Autres dettes	3 417
<b>Total</b>	<b>42 184</b>

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

**Détail des charges à payer**

	Montant
<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>	
Electricité afa	347
Honoraires expert comptable mission 2014	4 000
Communications afa	370
Honoraires audit Cabinet Pichon	19 000
Frais de déplacement afa	30
Electricité	290
Documentation	82
Honoraires salaires déc.2014	252
Frais bancaires	44
Nettoyage locaux déc.2014	124
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	
Provision pour congés payés	10 286
Provision sur charges sociales /congés payés	3 598
Formation professionnelle continue	344
<b>AUTRES DETTES</b>	
Prime de déménagement salariés expatriés	1 950
Billets retours salariés expatriés	1 467
<b>Total</b>	<b>42 184</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

**Détail des charges constatées d'avance**

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurances	1 639		
Telephone	66		
Maintenance	331		
Locations usd	16 975		
Abonnements internet usd	783		
<b>Total</b>	<b>19 794</b>		

**Détail des produits constatés d'avance**

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ANIMAL HEALTH 2014	1 804 522		
RI ANIMAL HEALTH 2014	1 257 039		
GERES CENTRAL HIGHLANDS PHASE I	1 823 935		
MRRD / NSP IX	258 183		
MRRD / NSP X	226 480		
MRRD / NSP XI	1 007 756		
WFP 2014	153 577		
FRIO/FRO	19 250		
<b>Total</b>	<b>6 550 742</b>		

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession elem. d'actif	12 928	775000
<b>Total</b>	<b>12 928</b>	
Charges exceptionnelles		
- Pertes sur projet NSP VII achevé	8 946	671000
- Pertes sur projet NSP VIII achevé	4 950	671000
- Penalités et amendes	175	671200
<b>Total</b>	<b>14 071</b>	

PICHON

ASSOCIATION MADERA  
3, rue Roubo  
75011 PARIS

RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE 2014

ROLAND MICHEL PICHON

EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

DIPLOMÉ DE L'INSTITUT  
DE DROIT  
DES AFFAIRES

31 RUE BEAUBOURG  
75003 PARIS  
TÉL 01 48 04 83 82  
FAX 01 48 04 83 36  
rp@pichon.org

MEMBRE  
D'UNE  
ASSOCIATION  
AGRÉÉE

LE RÈGLEMENT  
DES HONORAIRES  
PAR CHÈQUE  
EST ACCEPTÉ

SIRET N° 317 773 927 00064  
APE 6920 Z  
N° TVA FR 70 317 773 927

**ASSOCIATION MADERA**

3, rue Roubo  
75011 PARIS

RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
EXERCICE 2014

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, je dois vous présenter mon rapport sur les conventions dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

**ROLAND MICHEL PICHON**

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

EXPERT COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

DIPLOMÉ DE L'INSTITUT

DE DROIT

DES AFFAIRES

31 RUE BEAUBOURG

75003 PARIS

TÉL 01 48 04 83 82

FAX 01 48 04 83 36

rp@pichon.org

Fait à Paris, le 19 juin 2015

~~Roland-Michel PICHON  
Commissaire aux Comptes  
Inscrit à la Compagnie  
Régionale de PARIS~~

MEMBRE

D'UNE

ASSOCIATION

AGRÉÉE

LE RÈGLEMENT

DES HONORAIRES

PAR CHÈQUE

EST ACCEPTÉ

SIRET N° 317 773 927 00064

APE 6920 Z

N° TVA FR 70 317 773 927